



Demande de scission d'un lot avec jouissance exclusive du jardin

Par **Marcus-2000**, le **15/06/2020** à **23:09**

Nous sommes une copropriété de 4 lots, dont une maison indépendante en frais , avec jouissance exclusive du jardin.

Les copropriétaires de cette maison demandent la scission de leur lot, avec don du jardin en jouissance :

Comment traiter la scission lors de l'Assemblée Générale ?

Est-ce que le jardin en jouissance, avec garage, doit-il être cédé ou doit-il être vendu à ces copropriétaires ?

Que doivent présenter ces copropriétaires ?

Merci pour votre aide